

Québec, le 2 novembre 1976

Cher Monsieur Blouin,

Je vous envoie enfin une copie de la Truite dans l'eau glacée, sur laquelle j'ai reporté mes corrections à la main. C'était vraiment trop long de faire faire toutes ces pages en photocopie. Aussi, je vous demanderais de me conserver cette copie. Si, après l'avoir gardée tout le temps qu'il vous faut, vous jugez que le texte ne se prête pas à une réalisation selon votre idée, en ce cas vous me le retournerez. D'avance je vous assure que si cela devait se produire, mon amitié pour vous n'en souffrirait pas, car je ne suis pas sans me rendre compte des difficultés d'adaptation que présente ce texte.

Je vous serais obligée de garder la chose pour vous autant que possible, mais, bien entendu, je vous autorise, si vous le désirez, à faire lire la Truite à Marcel Dubé. Son avis pourrait nous être précieux, dès maintenant.

Au sujet du problème donc je vous ai entretenu la semaine dernière au téléphone, je tiens à vous remercier de votre conseil. J'ai finalement rejoint Gratien Gélinas qui m'a promis son aide dans cette affaire tout en me recommandant pour l'instant une discrétion absolue.

Quant à l'adaptation pour la télé ou le cinéma de la Truite... si elle devenait possible, sachez que je vous accorderais une grande liberté d'interprétation et même des modifications, en autant que la ligne majeure du récit ne serait pas compromise.

Bien amicalement,

Gabrielle Roy

J'attendrai peut-être quelque temps encore pour la publication de *Ces enfants de ma vie* dont est tiré la Truite.